

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 113**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO/ M. ERIC LE DISSES**

---

**OBJET**

GIPREB : demande de subvention "Etude des pêcheries"

---

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Stratégies Environnementales des Territoires  
64.98**

## **PRESENTATION**

Le Conseil Départemental est membre du GIPREB depuis sa création en 2000 (statut de Groupement d'Intérêt Public entre 2000 et 2010, puis syndicat mixte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011).

A ce titre, il participe au fonctionnement de la structure.

Par ailleurs, le Département soutient financièrement (en investissement) les opérations portées par le GIPREB.

Le GIPREB syndicat mixte a pour objet de participer à la connaissance, l'aménagement, la mise en valeur et la réhabilitation de l'étang de Berre. Dans cette perspective a été mis en place le Contrat d'étang de Berre (2013-2018), qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques du 30 septembre 2006.

Ce contrat a obtenu en 2012 l'agrément définitif du Comité de Bassin et a été signé par les partenaires, dont le Conseil départemental, en 2013.

Le bilan des actions réalisées entre 2013 et 2015 a clôturé la saison 1 du contrat d'étang et le GIPREB poursuit la concertation technique pour finaliser la programmation de la saison 2, qui sera proposée à la participation des partenaires institutionnels d'ici fin 2017.

Dans ce cadre, le GIPREB souhaite lancer dès à présent l'étude sur la pression de la pêche (piscicole) professionnelle et de loisir.

En effet, la pêche amateur n'a jamais été étudiée dans l'étang de Berre et les professionnels soulignent régulièrement l'impact de cette activité, qui ne serait pas négligeable sur les ressources et l'environnement, alors même que l'amélioration de la qualité des eaux de l'étang favorise le retour à des pratiques de pêche de loisir.

## **OBJET DU PRESENT RAPPORT**

Le présent rapport a pour objet une demande de subvention du GIPREB, pour l'étude des pêcheries, dont le budget global est de 60 000 € HT. Le Département est sollicité sur les opérations 2 et 3, d'un montant de 15 k€HT, soit 18 k€TTC. La subvention attendue s'élève à 5 400,00 €TTC représentant 30 % du montant subventionnable.

Il s'agit, d'une part, d'actualiser l'étude sur la pêche professionnelle datant de 2011 (sur la base du Système d'Information Halieutique et de la sollicitation du Comité Régional des Pêches) et, d'autre part, d'effectuer le suivi de la pêche de loisir sur le pourtour de l'étang et le canal de Caronte pour établir un bilan global des prélèvements.

Cette étude sera effectuée en régie au sein du GIPREB et le Département est sollicité sur l'achat de fournitures (protections individuelles pour la navigation, appareil photo GPS, appareil de laboratoire et autres petits matériels techniques) et de prestations (20 survols aériens d'une demi-journée).

## **PROPOSITION**

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée :

- de vous prononcer favorablement sur l'octroi de la subvention d'investissement au syndicat mixte le GIPREB
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention correspondante.

La dépense d'un montant de 5 400,00 € sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Monsieur le Délégué à l'Etang de Berre, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL